



# Le salaire minimum ne fait pas recette

► **La majorité bourgeoise du Grand Conseil** ne veut pas entendre parler de l'introduction d'un salaire minimum dans le canton de Berne.

► **Elle a refusé hier deux motions de la gauche** demandant la création d'une base légale pour un salaire minimum cantonal pour l'une, et la réalisation d'un rapport étudiant cette possibilité pour l'autre.

Dans le canton de Berne et selon les estimations, plusieurs centaines de personnes (1400 en 2013) perçoivent l'aide sociale alors qu'elles travaillent pourtant à plein-temps. Ce sont ce qu'on appelle des travailleurs pauvres. Une situation «choquante» aux yeux de la gauche, qui proposait donc l'introduction dans le canton de Berne d'un salaire minimal (ou au moins d'y réfléchir) susceptible d'endiguer cette précarité.

«Ce n'est pas juste que les pouvoirs publics subventionnent ainsi les salaires de l'économie privée. Car c'est de cela qu'il s'agit», a insisté l'une des

motionnaires, Natalie Imboden (Les Verts, Berne), mettant notamment en avant la situation précaire des secteurs de l'hôtellerie, des coiffeurs ou encore du commerce de détail.

«On nous dit qu'un salaire minimum ne permettrait pas aux familles pauvres de sortir de l'aide sociale car il ne serait pas suffisant pour couvrir les besoins d'une famille. Mais au moins, tous les travailleurs seraient assurés de recevoir un salaire décent, y compris ceux qui travaillent dans une branche qui ne dispose pas de convention collective de travail», a plaidé Samantha Dunning (PS, Bienne).

### Un «élément toxique»

«Nous n'avons aucune compréhension pour cet élément toxique qu'est le salaire minimum», a rétorqué l'UDC, par la voix de Patrick Freudiger (Langenthal). «Ce ne sont que des recettes de l'étranger qu'on veut introduire en Suisse pour nuire aux employés. Ce serait contre-productif car plutôt que de faire une formation, les jeunes préféreront ga-

agner rapidement leur vie avec un salaire minimum. Et puis, on risque de pousser les entreprises à externaliser leurs tâches car leur activité ne sera plus rentable», a poursuivi le porte-parole du parti agrarien.

«Le canton de Neuchâtel, qui a introduit le salaire minimum, présente un taux de chômage plus de deux fois plus élevé que le canton de Berne. On voit donc que ce n'est pas la solution. De plus, le peuple bernois a déjà rejeté en votation le principe d'un salaire minimum. Il n'y a pas de raison d'y revenir, d'autant que cela risquerait de faire disparaître des emplois peu qualifiés», a renchéri le PBD, par l'intermédiaire de Samuel Leuenberger (Trubschachen).

### Effets pervers craints

«L'idée peut paraître séduisante de prime abord», a reconnu le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg. «Mais en réalité, elle comprend des aspects négatifs». Et le Directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale de citer les risques de disparition d'em-

ploi ou de nivellement des salaires par le bas.

«Voulons-nous un système ankylosé et inefficace comme certains de nos voisins européens? Je ne connais aucun pays qui a le salaire minimum qui présente un taux de chômage plus bas et un niveau de salaire supérieur à ce que connaît le canton de Berne», a-t-il fait remarquer, louant la réussite du modèle suisse, composé d'un marché du travail libéral et axé sur le partenariat social.

«Il peut être judicieux de fixer un salaire minimum dans le cadre de conventions collectives de travail, qui tiennent compte des réalités des branches concernées. Pour le reste, il sera plus efficace de soutenir une amélioration des conditions-cadres pour l'économie, afin qu'elle puisse se développer correctement», a-t-il conclu, faisant allusion à la réforme prévoyant une baisse de la fiscalité des entreprises.

Au final, le salaire minimum a été refusé par 97 voix contre 52 et 2 abstentions.

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN



Le conseiller d'État UDC Pierre Alain Schnegg, comme la majorité bourgeoise du Grand Conseil, estime qu'introduire un salaire minimum dans le canton de Berne n'est pas une bonne idée. ARCHIVES KEY